

Propositions des Producteurs de Matériaux de Construction¹ qui peuvent contribuer à une reprise rapide de l'économie

(v.21/4/2020)

Comme la crise du coronavirus paraît évoluer dans la bonne direction, le déconfinement se prépare. Parallèlement aux priorités sanitaires, il est essentiel que l'économie puisse à nouveau tourner à plein rendement dans les meilleurs délais. Les médias ont récemment fait référence à des articles économiques selon lesquels l'impact à long terme de la facture du Covid-19 sera limité pour autant que l'économie retrouve rapidement sa vitesse de croisière.

La construction et la production de matériaux de construction constituent ensemble un acteur majeur de notre économie qui génère d'importants effets d'entraînement sur le reste de l'économie. La reprise de l'activité économique est difficilement envisageable sans ces deux secteurs. Partant de cette considération, les Producteurs de Matériaux de Construction se sont interrogés sur les mesures qui pourraient contribuer à stimuler l'économie et souhaitent vous soumettre les propositions qui suivent, sans faire de distinction entre les compétences fédérales et régionales :

- Pour relancer l'activité économique, l'inquiétude doit être dissipée et la confiance rétablie pour que puissent reprendre les activités de prospection commerciale, conseil technique, production, retraits et livraisons, services aux entreprises, ...

Un bouquet de mesures pourrait contribuer à cette fin, comprenant des mesures de protection (tests de la contamination et de l'immunité pour déterminer qui doit rester chez soi, moyens de protection comme les masques, ...), des règles de sécurité (règles sur le lieu de travail, lors des retraits et livraisons, ...) et des directives (qui promeuvent les applications digitales pour la communication et les collaborations, ...).

Ce bouquet de mesures doit être suffisamment crédible pour permettre aussi la reprise des activités transfrontalières.

- La construction est et reste reconnue comme pouvant dynamiser fortement l'économie. Les pouvoirs publics devraient dès lors à nouveau utiliser la construction comme levier pour stimuler l'économie et l'emploi (entre autres des personnes

¹ Le PMC, la fédération des Producteurs de Matériaux de Construction, est l'organisation coupole qui regroupe la plupart des secteurs de matériaux de construction. Elle représente plus de 600 producteurs dans les trois Régions, parmi lesquels près de 2/3 sont des PME. Ces entreprises emploient ensemble plus de 30 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de près de 11 milliards d'euros, dont près de 60 % à l'exportation.

peu qualifiées). De plus, par ce biais, d'une pierre plusieurs coups sont possibles, en stimulant l'économie et l'emploi, tout en:

- réalisant les objectifs climatiques par le renouvellement/rénovation énergétique du parc immobilier vieillissant. Peuvent y contribuer significativement : le glissement de l'aide à l'acquisition vers une aide à des travaux de construction (rénovation énergétique profonde et construction neuve avec un plafond à ne pas dépasser), la garantie plafonnée par les pouvoirs publics du remboursement des emprunts hypothécaires, la généralisation du taux de TVA réduit pour la démolition-reconstruction.
 - développant une infrastructure performante, qui est également attrayante pour les investisseurs étrangers. Les chantiers d'entretien et d'extension des réseaux de routes, de chemin de fer, de voies navigables et d'égouttage doivent reprendre sans tarder, tout comme de nouveaux chantiers doivent être préparés et planifiés.
- Suite à la crise du COVID-19, de plus en plus de voix s'élèvent pour rapatrier, à tout le moins en partie, la production industrielle. Mais en suivant le raisonnement, il faudrait aussi prévenir l'arrêt d'activités de production qui se traduiraient de facto par des délocalisations. Dans un contexte économique difficile, la tentation est grande et économiquement justifiée de fermer des capacités de production peu concurrentielles. Il n'en va pas autrement pour les productions pour lesquelles les prix de l'électricité sont prédominants dans le prix de revient. Ces productions électro-intensives subissent un important handicap concurrentiel avec la concurrence étrangère. Il faut dès lors prévenir que des décisions définitives et défavorables ne soient prises pour ces productions à la suite des difficultés vécues avec la crise du COVID.
- Les entreprises et indépendants à court de trésorerie doivent être aidés par des délais de paiement limités par les pouvoirs publics, le report des versements anticipés, le soutien des assurances de crédit bancaire, ...
- De même, le (retour au) travail doit être encouragé sans autres avantages impayables dans le contexte économique actuel.

